

18 Jul 2025 -17:44

Appartient à Conseil des ministres du 18 juillet 2025

## Mise en œuvre de NIS2 : répartition des budgets pour 2025 et création d'une cellule de coordination et de soutien

Sur proposition de la ministre chargée du Numérique Vanessa Matz, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la répartition des budgets pour 2025 et sur la création d'une cellule de coordination et de soutien dans le cadre de la mise en œuvre de NIS2, la directive européenne qui entend renforcer la résilience de la sécurité de l'information au niveau européen.

La directive européenne NIS2 a été officiellement transposée dans la législation belge le 18 octobre 2024. Le Conseil des ministres du 14 février 2025 a par la suite décidé d'allouer une provision de 55.000.000 euros en 2025 afin de soutenir la mise en œuvre de la loi NIS2. Il s'agit plus concrètement de financer les nouvelles initiatives ainsi que les moyens supplémentaires requis pour la mise en œuvre de la directive et pour le renforcement de la cybersécurité.

Dans ce contexte, la ministre chargée du Numérique a soumis une proposition de répartition de la provision entre différentes institutions fédérales, laquelle est désormais approuvée par le Conseil des ministres. Par ailleurs, les recommandations pour l'extension effective des protections à un niveau NIS2 vérifiable ont été approuvées et le ministre du Budget a été chargé de la répartition des crédits prévus pour 2025.

En outre, également pour accompagner la mise en œuvre de la loi NIS2, la mise en place d'une cellule de coordination et de soutien (CISOaaS) au sein du SPF BOSA a été approuvée, de même que l'inscription au budget initial 2026 des crédits nécessaires à la création de cette cellule.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation  
publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction  
publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique  
et de la Politique scientifique  
Avenue de la Toison d'Or 87  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://matz.belgium.be>  
[info@matz.fed.be](mailto:info@matz.fed.be)

Delara Pouya  
Porte-parole (FR)  
+32 474 05 63 60  
[delara.pouya@matz.fed.be](mailto:delara.pouya@matz.fed.be)

Bart Tierens  
Porte-parole (NL)  
+32 494 48 85 71  
[bart.tierens@matz.fed.be](mailto:bart.tierens@matz.fed.be)